

MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

Rapport d'activité 2016

Novembre 2016



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



**BASSIN
MINIER**
NORD - PAS DE CALAIS
PATRIMOINE MONDIAL



Sommaire

objectif
stratégique

1 Assurer la gestion du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et la bonne application du plan de gestion, comme vecteur d'attractivité et de robustesse du Bassin minier

Objectif opérationnel N°1	Poursuivre la démarche de protection des éléments remarquables	5
Objectif opérationnel N°2	Valoriser les terroirs et paysages miniers classés au titre de la Loi 1930 au travers d'une Opération Grand Site.	7
Objectif opérationnel N°3	Accompagner les collectivités et leurs groupements dans la prise en compte du périmètre UNESCO et de la zone-tampon et des ambitions du Plan de gestion dans leurs stratégies de planification et de réglementation»	8
Objectif opérationnel N°4	Assurer la médiation culturelle et patrimoniale du Bassin minier Patrimoine mondial	10
Objectif opérationnel N°5	Assurer la promotion du Bien inscrit à l'échelle régionale, nationale et internationale; valoriser les grands sites de la mémoire et les sites à enjeux et mettre en réseau les acteurs et les sites	12
Objectif opérationnel N°6	Appuyer les acteurs du tourisme dans la valorisation touristique du Bassin minier autour de deux thématiques centrales: Patrimoine mondial et Sports de nature	17
Objectif opérationnel N°7	Poursuivre les démarches d'échanges et de coopération nationale et internationale.	19
Objectif opérationnel N°8	Assurer l'animation du dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en coordination étroite avec les services de l'Etat.	21
Objectif opérationnel N°9	Evaluer les impacts de l'inscription UNESCO sur le territoire	22

objectif
stratégique

2 De la transition écologique et énergétique à la troisième révolution industrielle: la Mission Bassin Minier en appui à des démarches opérationnelles de projets majeurs

Objectif opérationnel N°1	Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes.....	25
Objectif opérationnel N°2	Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle.	27
Objectif opérationnel N°3	Appuyer techniquement l'association EURALENS sur les volets économique et urbain et sur l'évaluation des impacts du Louvre-Lens.	28
Objectif opérationnel N°4	Contribuer à la préservation et au développement de la richesse écologique et des projets de continuités écologiques dans le bassin en favorisant la cohérence des projets entre territoires	31

objectif
stratégique

3 Assurer un rôle d'animateur interterritorial et de médiation au service des acteurs du territoire et de ses partenaires institutionnels de rang régional

Objectif opérationnel N°1	Jouer un rôle de relais et de facilitateur dans la mise en œuvre territorialisée des schémas stratégiques, et des démarches régionales et départementales.....	33
Objectif opérationnel N°2	Alimenter techniquement les dynamiques interterritoriales par l'observation coordonnée entre structures d'observation et la mise à jour des données socio-économiques aux échelles supra-territoriales les plus pertinentes.	34
Objectif opérationnel N°3	Alimenter les travaux portés par les acteurs régionaux sur l'amélioration des performances des systèmes de transport de voyageurs et de marchandises à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille	36
Objectif opérationnel N°3bis	Accompagner l'émergence d'une mobilité plus durable	37
Objectif opérationnel N°4	Poursuivre la mise en œuvre du Livre Blanc acte II et l'animation de la Conférence Permanente du Bassin minier	37

Objectif
stratégique **1**

*Assurer la gestion du Bien
Bassin minier Patrimoine
mondial de l'UNESCO
et la bonne application
du plan de gestion,
comme vecteur d'attractivité et
de robustesse du Bassin minier*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Poursuivre la démarche de protection des éléments remarquables (bâtis, naturels et paysagers)

Diffusion de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier », co-pilotée avec la DREAL

Pour rappel, cette étude a été menée en partenariat avec les EPCI et les SCOT du Bassin minier, la DREAL, la DRAC, les STAP et DDTM 59 et 62, le Conseil régional, les Conseils départementaux, le CPIE Chaîne des terrils, EDEN 62, les CAUE 59 et 62, et la Chambre régionale d'agriculture.

>> Novembre 2016, édition du cahier technique « paysages » : la Mission Bassin Minier a édité une synthèse de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables » finalisée en 2015. Ce document à destination des élus et des techniciens est conçu comme un outil de sensibilisation : il permettra de diffuser plus largement des résultats de l'étude et de faciliter l'appropriation des 15 recommandations qui en sont issues.

>> 22 novembre 2016, organisation d'un séminaire de restitution de l'étude : cette journée de restitution de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables » a permis de revenir sur les recommandations issues de l'étude et de débattre de leur traduction possible dans les différents champs de l'urbanisme, de la construction, de l'aménagement et de la gestion des sites et de la médiation. Trois sujets ont été plus particulièrement abordés lors d'ateliers :

- Où et comment construire dans un paysage culturel évolutif vivant, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ?
- Les paysages du Bassin minier, de nouveaux lieux pour les habitants et une ressource pour le développement du territoire, y compris touristique, à quelle condition ?
- Quelle place pour le paysage dans la vie quotidienne des habitants ?

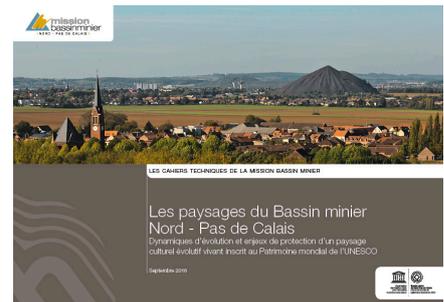
>> Une large diffusion des résultats de l'étude :

La MBM a été sollicitée, à plusieurs reprises, par les services de l'Etat et les collectivités pour présenter les résultats issus de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables » :

- **12 janvier 2016** : journée de sensibilisation des agents de la DDTM et des services instructeurs ADS des communes et EPCI du Valenciennois
- **26 février 2016** : présentation de l'étude aux services de la CALL
- **25 mars 2016** : présentation de l'étude à l'Association des Communes Minières
- **12 mai 2016** : présentation de l'étude à la Mairie de Lens,
- **23 septembre 2016** : présentation de l'étude dans le cadre d'une formation des services de l'Etat, consacrée aux paysages, et organisée par la DDTM 59, le CAUE 62 et le CVRH
- **06 octobre** : interventions lors des rencontres régionales de l'aménagement durable CEREMA, pilotées par la DREAL (Hauts-de-France) « Composer autrement avec le paysage : villes et cités-jardins, chaîne des parcs, pour un territoire attractif ».

>> En 2016, la MBM a travaillé à la réalisation de fiches offrant une déclinaison de l'étude par territoire ; ce travail, réalisé avec un stagiaire en Master 2, sera finalisé et diffusable en 2017.

>> Diagnostic agricole des espaces ouverts donnant à voir sur les éléments paysagers remarquables (les parvis agricoles) : dans la continuité de l'étude « paysages », en 2016, la MBM a accompagné la Chambre Régionale de l'Agriculture pour réaliser un diagnostic agricole de certains "parvis agricoles" : des réunions d'échanges avec les agriculteurs locaux et avec des représentants de la Chambre ont permis de mieux comprendre les attentes de chacun, d'expliquer les résultats de l'étude « paysages » et les enjeux du diagnostic agricole.



Page de couverture « Les paysages du Bassin minier Nord - Pas de Calais »

Mission Bassin Minier

Sur la base de ces échanges la Chambre Régionale d'Agriculture, la DREAL et la MBM ont rédigé le questionnaire qui sera testé dans le secteur de Lallaing, Anhiers, Flines-les-Râches dès novembre 2016. Ce questionnaire comporte un volet agricole (type d'exploitation, succession, évolutions futures envisagées, pressions...) et un volet paysager (la place de l'exploitation dans le paysage, intérêt et rôle de l'exploitant dans la valorisation du paysage ...). Les autres secteurs seront étudiés en 2017.

Classement de la Chaîne des terrils au titre des Sites

>> Préparation, pour la DREAL, du passage du dossier de candidature en Conseil d'Etat le 18 octobre : en 2016, le dossier de classement a suivi les démarches administratives et juridiques avant un passage devant la section travaux publics du Conseil d'Etat le 18 octobre 2016. La MBM a contribué, auprès de la DREAL, à la préparation du dossier en vue de ce passage en Conseil d'Etat.

>> La section travaux publics du Conseil d'Etat a rendu un avis favorable au classement de 78 terrils du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais. Ce classement sera effectif dès parution du décret, d'ici début 2017.

Protection au titre des Monuments Historiques et des abords

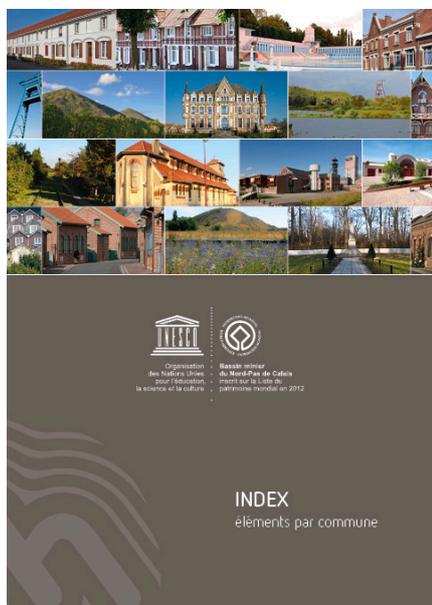
>> La Mission Bassin Minier a identifié et transmis aux services de la DRAC une liste de bâtiments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial qui pourraient potentiellement faire l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, dans le cadre d'une campagne de protection complémentaire à celles de 1993 et 2009.

Engager une méthodologie de veille et d'observation de l'intégrité des 353 éléments composant le Bien.

Cet outil contributif doit permettre de coordonner le suivi permanent de l'Etat et de répondre aux engagements de bonne conservation et de mise en valeur du Bien auprès de l'UNESCO.

>> Un travail exploratoire a été engagé pour préciser les objectifs et les conditions de mise en œuvre d'une veille à l'échelle du Bien Patrimoine Mondial, ce travail a pris la forme d'un stage de Master 1 en partenariat avec l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

>> Novembre 2016 : édition d'un index des éléments inclus dans le périmètre UNESCO. Cet ouvrage de référence inclut pour chacun des 353 éléments, un descriptif, une photo, ainsi que des cartes de repérage à l'échelle de chacun des EPCI. Ce document servira à donner aux acteurs du territoire (notamment aux communes) une meilleure information sur les éléments effectivement inclus dans le périmètre UNESCO et qui nécessitent donc une attention particulière.



Page de couverture du Porter à Connaissances
Mission Bassin Minier

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Valoriser les terrils et paysages miniers classés au titre de la Loi 1930 au travers d'une Opération Grand Site

Elaborer des orientations de gestion pour le site classé au titre de la loi du 2 mai 1930.

La rédaction s'est poursuivie courant 2016, avec un travail plus spécifique sur le volet « paysage ». La publication est prévue en 2017, après la parution du décret de Classement.

Partenariat avec EDEN 62 pour l'élaboration de volets « paysage » dans les plans de gestion des sites ENS (Nord et Pas-de-Calais)

En 2015, la Mission Bassin Minier et Eden 62 ont co-rédigé un cahier des charges pour le lancement d'une étude sur la réalisation de plans de gestion multi-sites intégrant les questions paysagères dans les sites classés au titre de la Loi 1930.

» En 2016, Eden 62 a lancé la réalisation du plan de gestion multi-sites avec l'appui d'un paysagiste pour réaliser le volet paysage : la MBM est partenaire de la démarche en tant que membre du comité de pilotage de l'étude. L'étude « paysages » s'appuie sur les travaux d'études et d'expertise de la MBM, dont les études des EPMP et l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier ».

Contribution au volet paysage dans l'élaboration des plans de gestion et projets d'aménagement des terrils en voie de classement

Outre l'accompagnement d'Eden 62 sur la réalisation du plan de gestion multisites,

» En 2016, la MBM a aussi contribué à la réalisation des plans de gestion d'Espaces Naturels Sensibles du Nord (Terrils de Sainte-Marie, de Germignies, de Rieulay), aux études menées pour le terril 14 d'Auchel, ou encore aux réflexions menées sur le terril 58 de Grenay-Mazingarbe, et le terril ch'Rimbert de Burbure, afin de prendre en compte le paysage dans l'aménagement des sites.



Visite du terril Ch'Remblai à Burbure, le 15 septembre 2016, échanges sur la gestion et l'aménagement du terril Ch'Rimbert entre le Conservatoire des Espaces Naturels, la DREAL (Inspecteurs des sites, architecte et paysagiste conseils), la commune de Burbure et la Mission Mission Bassin Minier

Accompagner les collectivités et leurs groupements dans la prise en compte du périmètre UNESCO et de la zone-tampon et des ambitions du Plan de gestion dans leurs stratégies de planification et de réglementation

Sur la base des réflexions du groupe de travail « PLU et Patrimoine mondial » piloté par la MBM dès 2012 et des résultats de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier » finalisée en 2015, la Mission Bassin Minier assiste les acteurs de la planification afin qu'ils prennent en compte le périmètre UNESCO et dans le but de traduire les objectifs de qualité paysagère dans les SCOT, PLU et PLU(i).

Consolidation du partenariat avec les acteurs de la planification (initié en mars 2012)

La Mission Bassin Minier a poursuivi son assistance technique aux communes révisant leur PLU pour veiller à la prise en compte du périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans les documents d'urbanisme.

>> En 2016, elle a accompagné les communes de **Grenay, Somain et Sains-en-Gohelle**.

>> La Mission Bassin Minier a également participé aux travaux de la **Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)** et de la **Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM)** menés dans le cadre de l'élaboration de leurs PLU.

Vers une thématique de travail « patrimoine et paysages miniers » dans l'InterSCOT

Depuis 2007, les SCOT du territoire et la Mission Bassin Minier travaillent en partenariat pour traduire les orientations de la démarche UNESCO dans les documents de planification. D'abord centrée sur les cités minières, cette stratégie inclut de plus en plus la question des paysages, l'enjeu étant d'inscrire les éléments de l'héritage minier dans les dynamiques de développement des territoires.

>> **La MBM accompagnera les trois SCOT du territoire qui vont engager leur révision (SMESCOTA, Lens-Liévin-Hénin-Carvin, et Grand-Douaisis)** afin que le périmètre UNESCO y soit pris en compte et que les recommandations issues de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du bassin minier » y soient traduits en objectifs de qualité paysagère.

Participer à l'élaboration du Plan de paysage sur le territoire du SCOT du Grand Douaisis

>> En 2016, la MBM a participé aux travaux engagés par le SCOT du Grand Douaisis, concernant l'élaboration d'un plan de paysage.

En 2017, la MBM poursuivra cet accompagnement, notamment pour l'élaboration d'objectifs de qualité paysagère.

Evaluation avec les DDTM des enjeux de développement au regard des prescriptions des Plans de Prévention des Risques Miniers

» Dans un cadre défini par les travaux préalables menés par le BRGM et la DREAL sur la définition des aléas, la MBM, en lien avec les collectivités locales, a mis en exergue les conséquences des règlements des PPRM sur les projets de développement de certains sites.

» Un travail itératif a été engagé avec les services de l'Etat afin de proposer des modifications compte tenu des enjeux d'aménagement du territoire. Cette étape d'échanges a permis une meilleure prise en compte des enjeux d'ouverture au public, et de gestion des sites à vocation écologique. Les règlements pour les terrils en aléa échauffement fort se sont aussi légèrement assouplis, pour permettre des aménagements légers en dehors des zones en combustion, mais les aménagements lourds restent interdits. Ces règlements seront soumis à l'enquête publique début 2017.



Assurer la médiation culturelle et patrimoniale du Bassin minier Patrimoine mondial

A destination des habitants et des particuliers :

>> Suivi des expositions « Bassin minier Patrimoine mondial » et « clins d'œil »

- L'exposition « Bassin minier Patrimoine mondial » a été empruntée par les Villes de Wingles, de Bruay sur Escaut et de Divion, par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais et par l'Ecole de la 2ème chance de l'Artois (Liévin)
- L'exposition « Clins d'œil » a été empruntée par Arkéos musée-parc (Communauté d'Agglomération du Douaisis) et par la ville de Billy Berclau.
- Après les Communautés d'Agglomérations de la CALL et de la CAHC, la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm a décliné l'exposition Bassin minier Patrimoine mondial sous la forme d'expositions permanentes au sein des quatre musées de la mine de son territoire. Inauguration en janvier 2016.

>> **Projet d'adaptation d'une exposition sur le Patrimoine mondial** développée par le Bien inscrit « Saline royale d'Arc et Senans », **contextualisée sur les Biens inscrits au Patrimoine mondial de la région Hauts- de-France**, qui compte près de 10 % des sites français inscrits au Patrimoine mondial. L'exposition existante portée par la « Saline royale d'Arc et Senans », très didactique, présente l'UNESCO, la Convention du patrimoine mondial, les enjeux de la Liste du patrimoine mondial, et des exemples de sites inscrits dans le monde. Elle se termine par un focus sur les Biens inscrits en région.

La future exposition, adaptée de celle-ci et contextualisée, fera l'objet d'un travail en partenariat avec les sites de la région (Beffrois de Belgique et de France, citadelle d'Arras, cathédrale d'Amiens), l'association de gestion de la Saline et la DRAC Hauts de France. Cette action a débuté en octobre 2016, sortie de l'exposition prévue en septembre 2017.

>> **Suivi** (comités de pilotage, apports de connaissances, réflexions et positionnements...) **des actions de médiation autour de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial**, initiées par les communes, les associations locales, les offices de tourisme ou les intercommunalités... Notamment accompagnement des porteurs de contrat de ville 2017 sur l'arrondissement de Valenciennes.

>> **Suivi de la Résidence-mission d'artistes** (avec le photographe Jean-Michel André), de sensibilisation des habitants sur la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial, en partenariat avec la DRAC et le Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Cette résidence expérimentale s'est déroulée sur la partie du Bien inscrit au Patrimoine mondial qui concerne les communes de Bully-les-Mines, Grenay et Mazingarbe **d'octobre 2015 à mars 2016.**

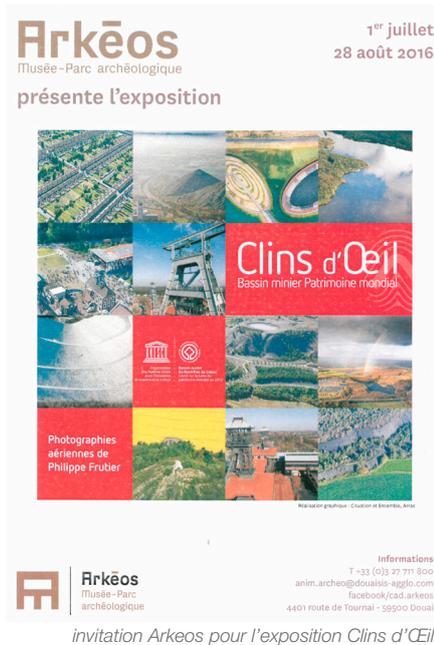
Une dizaine de projets artistiques ont été menés à bien pendant la résidence-mission, l'ensemble de ces projets est consultable sur une plateforme numérique : <https://bmvue.wordpress.com>

Cette résidence mission a fait l'objet de plusieurs formes de restitution :

- **Le 30 mars** à l'espace François Mitterrand de Bully-les-Mines, par une présentation de l'ensemble des projets pour les habitants des 3 communes (film, exposition, stands, ...)
- **Le 10 juin** à Grenay, par une animation festive (lâcher de ballons) avec l'ensemble des enfants ayant participé aux projets menés avec les établissements scolaires des 3 communes.
- **En juin 2016** par la conception et la diffusion d'une vidéo de restitution des actions menées
- **D'avril à septembre 2016** par une exposition de photos dans l'espace public des 3 communes
- **En novembre 2016** par la publication d'un livret de restitution

A cette occasion, un soin particulier a été porté à la communication :

- communiqués de presse,
- dossier de presse spécifique sur ce projet,
- film de restitution de l'animation festive, animation sur les réseaux sociaux et le site internet www.bassinminier-patrimoinemondial.org



A destination du jeune public (scolaire et hors temps scolaire)

>> Poursuite du partenariat avec la DAAC (Rectorat) sur la mise à disposition d'un enseignant de philosophie (crédit de 20h). Action débutée à la rentrée de septembre 2015 pour travailler sur des outils pédagogiques scolaires sur la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier. Sur la base du premier travail produit par l'enseignant, il est prévu d'expérimenter les propositions avec des classes de plusieurs niveaux (lycées et collèges) au cours de l'année scolaire 2016/2017.

En raison des réformes en cours au sein de l'Education nationale, les formations « enseignants » n'ont pas eu lieu en 2016 et reprendront lors du cycle 2017.

>> Participation (sous forme d'un stand) au forum Education Culture organisé par le Département du Pas-de-Calais le 8 juin 2016 dans les locaux de Culture Commune.

L'objectif de ce forum, organisé sur les territoires de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, est de faciliter la rencontre entre les enseignants des collèges et les acteurs culturels du territoire ciblé.

>> Rentrée 2016 : mise en place d'une correspondance entre une classe de GS/CP de Saint-Christophe-des-Bardes, Juridiction de Saint-Emilion et deux classes CP-CE1 de l'école Pasteur à Harnes.

Les deux territoires sont inscrits au Patrimoine mondial au titre de Paysage culturel. L'objectif est que les classes présentent leurs habitats, leurs quartiers et leurs paysages reconnus par l'UNESCO. Le projet se déroulera sur l'année scolaire 2016-2017.



Lâcher de ballons à Grenay (62) - 400 élèves sensibilisés à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco envoient leurs messages au monde - 10 juin 2016

AMsoHappy - Alexandre Mequinion

A destination des professionnels de la médiation patrimoniale

>> En partenariat avec la DRAC, conception et réalisation d'un film d'animation (entre 5 et 10 minutes) qui présente le Patrimoine mondial et l'inscription du Bassin minier de façon ludique et didactique.

Cet outil, complémentaire aux publications et expositions, répond à un besoin exprimé par les médiateurs du territoire dans leur diversité (enseignants, associatifs, communes, Offices de tourisme, ...). L'outil devra être facilement accessible, autonome et souple d'utilisation.

Le travail de conception du scénario est prévu en 2016, la réalisation du film se fera au premier semestre 2017.

A destination des professionnels (musées, directions du patrimoine) et universitaires (étudiants et enseignants) œuvrant dans le domaine du patrimoine ou toute personne souhaitant enrichir leurs connaissances :

Le Ministère de la culture et de la communication (Direction générale des patrimoines - Département des affaires européennes et internationales) a lancé, en février 2011 un dispositif de formation continue à distance dans les domaines du patrimoine matériel et immatériel à destination de près d'une centaine de pays de l'espace francophone, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université numérique francophone mondiale (UNFM).

>> En octobre 2016, à la demande du Ministère, en binôme avec Jean-François CARON, la MBM a enregistré une conférence sur le Plan de gestion du Bien Bassin minier du Nord-Pas de Calais dans le cadre du module 9 de ce programme « e-patrimoine ». Ce module porte sur la contribution de la France à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en termes d'acteurs, de procédures, de critères et appuie cette présentation sur des exemples de biens inscrits (monuments, centres historiques, biens étendus et biens en série dans le cadre de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel).

Assurer la promotion du Bien inscrit à l'échelle régionale, nationale et internationale ; valoriser les grands sites de la mémoire et les sites à enjeux et mettre en réseau les acteurs et les sites

Les opérations et/ou outils de promotion, en maîtrise d'ouvrage « MISSION BASSIN MINIER »

Mise en œuvre du dispositif de pilotage de la marque « Bassin minier Nord - Pas de Calais Patrimoine mondial » et constitution d'un réseau d'ambassadeurs.

La marque « Bassin minier Patrimoine mondial » est sortie en 2013 : 3 ans après, il était nécessaire de s'interroger sur l'utilisation effective de cette marque. Un cabinet d'études spécialisé, après consultation, a été désigné pour effectuer les missions suivantes en novembre 2016 :

- Réalisation d'un état des lieux qualitatif de l'utilisation de la marque « Bassin minier Patrimoine mondial » par les acteurs institutionnels licenciés du territoire, sur leurs supports de communication ;
- Mise en place d'un plan de propositions d'actions pour développer et renforcer l'utilisation de cette marque auprès de tous les acteurs institutionnels ;
- Mise en place d'actions visant à développer le sentiment d'appartenance des habitants et de la société civile au territoire « Bassin minier Patrimoine mondial » ;
- Constitution d'un réseau « Ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial » à qui serait fourni un panel d'outils servant la notoriété de la marque.

Rédaction et diffusion du guide d'usage de l'emblème UNESCO et de la marque.

>> Conception et réalisation d'un guide d'usage de 8 pages :

Il a pour objectif de donner les modalités d'utilisation des logos qui permettront aux acteurs du territoire de mieux s'approprier l'emblème et la marque. Il se veut le plus simple et le plus didactique possible afin d'en inciter une utilisation plus large sur le territoire qu'elle ne l'est actuellement. Il sera diffusé très largement lors du premier semestre 2017.

Utilisation d'un panel d'outils de communication cohérent, complémentaire et choisi en fonction de cibles prédéfinies

>> Une plaquette sur les chiffres-clés et impacts de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO est sortie pour la première fois cette année à l'occasion des 4 ans de l'inscription et a été largement diffusée aux journalistes lors de chaque événement organisé par la Mission Bassin Minier en 2016. L'opération sera reconduite en 2017.

>> La Lettre d'informations de la Mission Bassin Minier est parue 4 fois avec une diffusion de 2500 exemplaires numériques et papier par numéro.

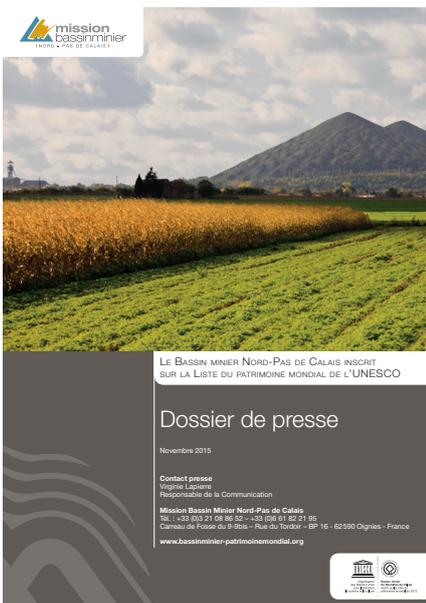
>> Un carnet de route de 176 pages mettant en scène notamment les éléments prestigieux du périmètre inscrit (chevalements, terrils, cités minières) par des photos et des illustrations de qualité, a été conçu et réalisé tout au long de l'année 2016.

Il sera distribué en avant-première lors du CA de novembre 2016, avant d'être diffusé tout au long de l'année 2017 pour marquer le 5e anniversaire de l'inscription.

>> Une quinzaine d'actualités auront été diffusées en 2016 sur le site web bassinminier-patrimoinemondial.org de janvier à octobre 2016 ; 13 850 utilisateurs ont consulté le site web pour un nombre total de 33 414 pages vues.

>> Le compte twitter de la Mission Bassin Minier est régulièrement alimenté par des actus en lien notamment avec le Bassin minier Patrimoine mondial. On compte aujourd'hui 716 abonnés et 39 tweets ont été rédigés en 2016.

>> Un film sur les 5 cités pilotes a été conçu et réalisé afin de mettre en valeur et en lumière ce projet d'envergure. A destination des élus et techniciens, il sera diffusé en avant-première lors du CA de la Mission Bassin Minier.



» Une série limitée d'objets servant la notoriété de la marque « Patrimoine mondial » (blocs-notes, crayons, clés USB ...) a été réalisé en 2016.

Les opérations et/ou outils de promotion à concevoir et à mettre en œuvre avec les partenaires :

18 Juin-3 juillet 2016 : 4^e édition de la manifestation autour de l'anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine Mondial : « Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial ».

La Mission Bassin Minier prend en charge la coordination générale, la conception, la réalisation et le financement des outils de communication, l'animation du site internet et des réseaux sociaux, la gestion des partenariats média (France Bleu Nord et France 3 Nord-Pas de Calais Picardie) et les relations avec la presse.

La 4^e édition de la quinzaine festive « Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial », organisée par la Mission Bassin Minier et ses partenaires a compté 80 événements qui ont drainé une fréquentation de 8 800 personnes. La page facebook a atteint 2686 fans, 3101 pages ont été vues sur le site internet www.bassinminierenfete.fr du 18 mai au 3 juillet 2016 et on compte plus de 60 articles de presse.

Préparation du 5^e anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial :

La MBM a animé plusieurs échanges au sujet de l'événement à produire qui marquerait le 5^e anniversaire. La préparation de cet événement s'inscrit dans un double contexte.

- D'abord, il participera de l'ambition affichée dans le Contrat de Destination Autour du Louvre Lens visant à faire de l'événementiel un élément moteur de l'attractivité touristique du territoire. A ce titre, la MBM a participé aux multiples groupes de travail dédiés à cette question, dans le cadre du Contrat de Destination ou du forum Tourisme et Culture d'Euralens.
- Par ailleurs, le contexte sécuritaire lié aux attentats et particulièrement celui de Nice, a conditionné la forme de l'événement à venir, c'est-à-dire de privilégier une autre forme d'événement que celle envisagée avec l'embrasement des terrils.

Par conséquent, la MBM a travaillé en fin d'année 2016 à un scénario autour du Land Art, qui devra faire l'objet d'une appropriation, d'une validation et d'un engagement budgétaire au plus vite pour rester faisable en 2017.

Suivi du déploiement de la signalétique Bassin minier Patrimoine mondial (suite à l'étude TRAJEO/Annie CREUSILLET)

Le déploiement de la signalétique « Bassin minier Patrimoine mondial » s'appuie sur le guide signalétique (diffusé en 2015) élaboré conjointement avec les collectivités locales et les services de l'Etat (DREAL, DRAC, UDAP) dans le cadre de l'étude portée par la Mission Bassin Minier.

Il a été proposé que les agglomérations, accompagnées par la Mission Bassin Minier, pilotent ce déploiement sur le territoire, de façon à coordonner les différents acteurs concernés.

La Mission Bassin Minier accompagne également les démarches menées par les deux bailleurs et par la CARMI.

» Les intercommunalités et les communes

En 2016, accompagnement de 4 agglomérations : la CALL, la CAHC, Artois Comm et la Porte du Hainaut : préparation et suivi des réunions techniques et des réunions avec les élus, rédaction des textes, contrôle des panneaux, participation aux réunions sur l'implantation, ... Val métropole, la CAD et la CCCO devraient enclencher les démarches en 2017.

» Les Départements du Nord et du Pas-de Calais

Ils envisagent le renouvellement sur 3 à 4 ans des panneaux signalétiques de leurs Espaces Naturels Sensibles concernés pour y intégrer la signalétique Patrimoine mondial. Le Département du Nord a déjà renouvelé les panneaux d'accueil des terrils de



Inauguration nouvelle signalétique Bassin minier Patrimoine mondial Unesco
Mission Bassin Minier

l'Escarpelle et des Paturelles à Roost-Warendin et du Terril Audiffret-Pasquier à Escaudain. La Mission Bassin Minier fournit les contenus de la partie « Patrimoine mondial » de ces panneaux.

>> Les bailleurs : M&C et SIA

En 2016, les deux bailleurs ont lancé un appel d'offre commun pour déployer la signalétique sur l'ensemble des cités minières du Bien inscrit. L'appel d'offres a eu lieu au premier semestre 2016 et les premiers panneaux ont été posés sur la cité Taffin à Vieux Condé en juin 2016. L'objectif est de déployer cette signalétique sur 4 ans.

La Mission Bassin Minier accompagne les bailleurs : rédaction des textes, contrôle des panneaux, participation aux réunions sur l'implantation, réflexion sur l'accompagnement de cette signalétique par des actions de médiation.



inauguration totem cités Lemay et Sainte-Marie

>> La CARMi

La CARMi, propriétaire de 18 sites sur le Bien inscrit, s'est engagée également à signaler l'ensemble de ses sites. Un premier panneau sera posé sur le « Dispensaire de Société de Secours Minière » de Grenay. La MBM accompagne ce travail : rédaction des textes, contrôle des panneaux, participation aux réunions sur l'implantation. Une inauguration de cette nouvelle signalétique sous la forme d'une balade patrimoniale est organisée avec Maison et Cités, la CARMi et le Pays d'Art et d'histoire de la CALL, le vendredi 18 novembre 2016.

>> Autres démarches

La Mission Bassin Minier est également sollicitée sur des chantiers qui nécessitent une coordination avec la signalétique Bassin minier Patrimoine mondial (boucle UN'ES-CAUT sur Val métropole, signalétique du 9/9 bis sur la CAHC, Chaîne des parcs sur le Pôle Métropolitain de l'Artois, ...)

Appui à la mise en œuvre de la signalisation d'animation touristique « Bassin minier Patrimoine mondial » sur le réseau autoroutier.

Les deux agglomérations de la Porte du Hainaut et de Valenciennes métropole et l'Etat prennent en charge le financement des 3 panneaux situés sur l'A2 et l'A23.

- **Une convention d'objectifs entre l'ensemble des partenaires** (les deux agglomérations, le sous-préfet, la DIR et la SANEF) **a été signée en septembre 2016** et les implantations sont programmées avant fin 2016.

- **Le Pôle Métropolitain de l'Artois a délibéré en octobre 2016** sur le financement des 4 panneaux restant (deux panneaux situés sur l'A1 et deux panneaux situés sur l'A26) avec une participation financière de l'Etat. Les implantations pourraient avoir lieu en 2017.

Mise en place d'un réseau de communicants à l'échelle du territoire.

En lien avec ses deux partenaires, Euralens et Mission Louvre Lens Tourisme, la Mission Bassin Minier travaille à la constitution d'un réseau de communicants sur le territoire du Bassin minier. Le territoire du pôle métropolitain de l'Artois est le premier sur lequel un groupe de travail est prévu.

Réalisation d'une campagne photos commune entre la MBM, la Mission Louvre Lens Tourisme et Euralens

Les trois organismes commanditaires se sont particulièrement engagés dans la démarche de transformation du territoire. Le retournement d'image qu'elle induit nécessite une communication de grande qualité, à la hauteur des deux marques internationales que sont l'UNESCO et le Louvre, reflétant à la fois le respect de l'héritage minier et la voie de l'innovation et du design dans laquelle s'est engagé ce territoire.

Une consultation a été lancée en 2016 pour une campagne photos qui se déroulera tout au long de l'année 2017.

Concernant les sites en danger/à enjeux, bâtis et néo-naturels, animation de la réflexion programmatique et partenariale autour de leur conservation et leur mise en projet

Mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'Établissement Public Foncier Nord-Pas de Calais :

La MBM et l'EPF ont engagé des démarches conjointes visant à la sauvegarde et à la valorisation de certains sites privés. Ainsi, en 2016, les dossiers suivants ont été ouverts :

>> La Chapelle Sainte Barbe à Somain : propriété du Diocèse, la Chapelle s'inscrit désormais dans un projet de développement des services à la personne, plus particulièrement dans le domaine médical ou para médical. La MBM accompagne la commune dans le travail de programmation et de consultation des différentes expertises nécessaire.

>> Le chevalement d'Anhiers : la Communauté d'Agglomération du Douaisis a manifesté son intention d'acquérir le site, tout en conditionnant le niveau de son intervention à l'objectif de réaffectation des bâtiments pour un usage économique, plus probablement dans le domaine touristique.

>> Le chevalement de la fosse 5 de Billy Berclau : Avec la commune et la Communauté d'Agglomération d'Artois Comm, il a été décidé d'engager, préalablement à l'acquisition du site, une étude de programmation du site, dont la maîtrise d'ouvrage serait assurée par l'EPF et le financement porté conjointement par l'EPF et la ou les collectivité(s).

>> Le chevalement de la fosse 6 de Haisnes les la Bassée : la commune a engagé une procédure d'abandon manifeste. La MBM accompagne la ville, l'agglomération et l'EPF dans la réflexion autour de la programmation des usages futurs du site.

Engagement des discussions avec la Fondation du Patrimoine :

La MBM et la Fondation du Patrimoine ont convenu d'un partenariat visant à la création d'un Fond spécial d'intervention pour le patrimoine UNESCO du Bassin minier. Cette convention sera validée dans les prochaines semaines et la Fondation lancera en 2017 une souscription générale ciblée sur le patrimoine minier.

Poursuite de l'appui technique :

>> à Fresnes-sur-l'Escaut, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole a engagé une opération de réhabilitation des cités Ballenger (SA HLM du Hainaut) et Hardy (Maisons et Cités), en lisière du Château des Douaniers. C'est une étape importante, à laquelle la MBM est associée. En effet, la ville a toujours conditionné son éventuelle intervention pour la sauvegarde du Château à l'engagement d'une opération de réhabilitation des cités.

>> à Annay-sous-Lens, la MBM a constitué avec Maisons et Cités un groupement de commande pour engager l'étude maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation du Camus Haut. La consultation sera lancée en fin d'année 2016 et l'étude démarrera dès le début de l'année 2017. Le projet consiste en la création de 4 à 6 logements dans l'enveloppe du Camus haut, avec mise en place d'un dispositif léger de médiation.

>> à la commune d'Evin-Malmaison pour la reconversion du site de l'ancienne fosse 8 ; en 2015, un travail de concertation a été mené auprès de la commune et d'une entreprise de stockage de matériaux afin de mieux intégrer la réalisation d'un important merlon (situé au sud du chevalement). Un accord a été trouvé pour mieux intégrer les vues sur le chevalement. En 2016, la mission d'appui a continué, en lien avec les services de la CAHC, autour du projet de reconversion des terrains en friche situé au nord du chevalement, qui fait actuellement l'objet d'un portage foncier de l'EPF. Une étude de faisabilité et de programmation sera lancée début 2017.

>> à Denain, l'EPF a engagé les études maîtrise d'œuvre. La MBM accompagne la commune pour qualifier le programme de sauvegarde, notamment au regard des prescriptions de la DREAL au titre des risques miniers. L'enjeu est de préserver l'intégrité patrimoniale d'un bâtiment dont la compréhension n'est pas spontanément aisée.



chevalement d'Anhiers

Concernant les 5 grands sites de la mémoire

Assistance technique à l'élaboration des contenus des programmes scientifiques et culturels développés sur les grands sites de la mémoire et à leur coordination

>> Le travail autour du parcours patrimonial de la cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière s'est poursuivi durant l'année 2016, dans la perspective d'une ouverture du site à l'automne 2017. La MBM a également accompagné l'agglomération dans la procédure de recrutement de la directrice de la cité des Electriciens. Enfin, elle participe jusqu'à la livraison des dispositifs de médiation à la vérification des contenus historiques et patrimoniaux.

>> Le travail autour du parcours d'interprétation sur le site du 9-9 bis est resté à l'arrêt en 2016 dans l'attente de la confirmation par la CAHC du lancement de la tranche de travaux correspondante...

>> Enfin en ce qui concerne le parcours patrimonial sur le site d'Arenberg, la CAPH a abandonné le projet de CCSTI, et 2016 aura été une année blanche en terme d'implication de la MBM sur ce projet.

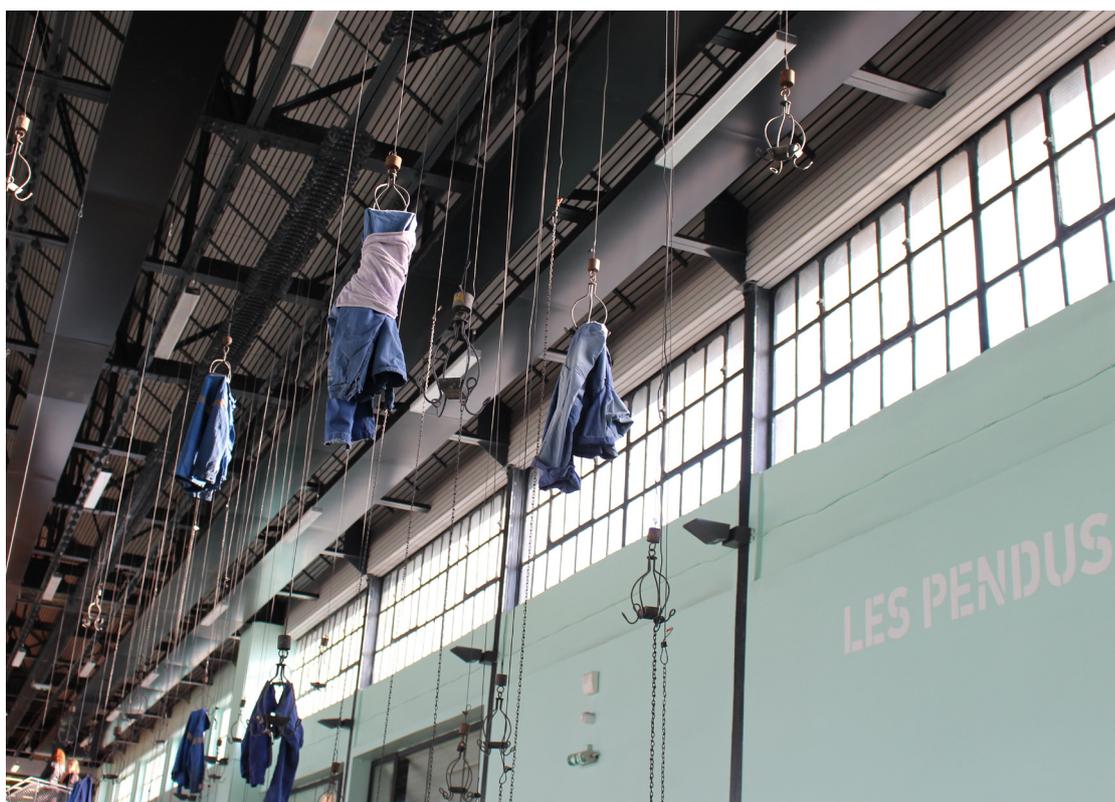
>> En 2016, la Mission Bassin Minier n'a pu organiser l'installation du comité annuel des sites de la mémoire compte tenu de l'avancement inégal des différents programmes de reconversion. Cet objectif est reporté en 2017.

Animation de la démarche « Arts de jardin en sol mineur »

En 2016, la Mission Bassin Minier a travaillé en partenariat avec la CALL (Service Pays d'Art et d'Histoire,) les bailleurs, les villes volontaires, afin de lancer de premières actions.

Ainsi, une résidence-mission multi site verra le jour en 2017.

*Salle des pendus, site du 9-9 bis, grand site de la mémoire du Bassin minier Patrimoine mondial
Mission Bassin Minier*



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°6

Appuyer les acteurs du tourisme dans la valorisation touristique du Bassin minier autour de deux thématiques centrales : Patrimoine mondial et Sports de nature

Valorisation touristique de l'UNESCO

>> Signature du contrat de destination touristique ALL : « Autour du Louvre Lens » en juin 2015

Annoncée par Monsieur Laurent FABIUS, ministre des Affaires Etrangères et du Développement International, à l'issue des assises du tourisme en juin 2014, la démarche de contrat de destination permet d'associer tous les acteurs du tourisme, publics et privés, autour d'une même marque de territoire et de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international.

Le contrat de destination ALL repose sur les marques internationales que sont le Louvre et l'UNESCO. Il est porté par la Mission Louvre-Lens Tourisme. La Mission Bassin Minier a contribué à son élaboration et en est signataire.

La Mission Bassin Minier participe aujourd'hui à sa mise en œuvre au sein des différents groupes de travail mis en place en 2016 : gestion de la marque, événementiel, évaluation.

>> La Mission Bassin Minier poursuit sa mission d'accompagnement des Offices de Tourisme du Bassin minier (mise à disposition de connaissance patrimoniale, validation scientifique de contenus, accompagnement de projets de médiation, appui à la mise en œuvre des contrats de rayonnement touristique, etc.)

>> Participation au forum Culture et Tourisme organisé par Euralens :

La MBM a participé à l'ensemble des séances de travail, dans le cadre d'une animation collaborative. S'il est apparu de manière partagée que les mondes de la culture et du tourisme avaient un intérêt commun à travailler ensemble, la séance de restitution finale a néanmoins démontré qu'il restait un chemin important à parcourir, notamment en termes de représentation et de cibles.

Pour autant, l'avant-dernière séance qui avait comme sujet le 5ème anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, a confirmé une forte appétence sur le patrimoine minier et sur le support inédit qu'il constitue pour fabriquer de l'événement. Les réflexions partagées par une cinquantaine de techniciens ont permis de confirmer d'une part la diversité des approches possibles et donc la richesse potentielle des programmations à venir et d'autre part la nécessité de mettre en adéquation les ambitions et les moyens.

Contribuer au développement des sports de nature

Poursuite de la démarche de production du schéma « Bassin minier, Destination Sports et Nature ».

En 2016, la MBM a affiné d'une part l'identification des lieux de pratiques et d'autre part la hiérarchie et la complémentarité des itinéraires. Pour ce qui est des lieux de pratique, une liste est aujourd'hui arrêtée et figurera dans le schéma selon la hiérarchie suivante : Station Sport et Nature, Relais Sport et Nature, Spot Sport et Nature.

Pour les itinéraires, la MBM a poursuivi le recollement des différentes sources afin de fixer des propositions, en particulier pour la VéloRoute du Bassin minier, pour les itinéraires proposés dans le cadre de la Chaîne des Parcs, mais aussi dans le domaine fluvial et fluvestre. Le schéma sera présenté au premier trimestre 2017 : il a pour objectif d'être le cadre stratégique pour l'inscription des sports de nature comme vecteur d'attractivité résidentielle et touristique.



3^e édition du Trail des Pyramides Noires
au Parc des Îles
Mission Bassin Minier

Dans la poursuite du Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) sports de nature, la Mission Bassin Minier accompagne les acteurs du monde sportif dans la mise en œuvre de projets transversaux :

>> Appui technique à la mise en place des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). La MBM est membre de la CDESI du Pas-de-Calais ;

>> **Echanges avec le Conseil Départemental 62 et EDEN 62** pour le développement du vol libre : sur la base du guide publié par la MBM en 2015, il a été convenu de tester sur le terroir d'Estevelles un partenariat avec les pratiquants de parapente afin d'évaluer les impacts de cette activité sur le milieu naturel.

>> **29 mai 2016, organisation de la 3^e édition du trail des Pyramides Noires (TPN)** : la Mission Bassin Minier a concentré en 2016 son engagement en matière d'événements sportifs sur le trail, dont la montée en puissance s'est confirmée avec l'accueil de plus de 900 participants, sur 4 formats de course, dont une nouvelle distance avec le « 35 km » proposé aux traileurs.

>> **Avril 2016, stand au salon des Sports de Nature à Lille** : la MBM a animé une démarche partenariale qui a permis la mise en place d'un stand imposant de 300 m² aux couleurs de la Destination Autour du Louvre Lens, grâce à la mutualisation des moyens de 7 partenaires (MBM, Mission Louvre Lens Tourisme, Parc Départemental d'Olhain, OT de Béthune Bruay, OT de Douai et de Rieulay, OT de la Porte du Hainaut)

Test d'envol sur le terroir 58a de Grenay-Mazingarbe
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°7

Poursuivre les démarches d'échanges et de coopération nationale et internationale

>> La Mission Bassin Minier poursuit son implication au sein de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM)

- Co-animation, des commissions « médiation et gestion » lors de l'AG de juin 2016, accueilli à la caverne du Pont d'Arc (Bien inscrit Grotte ornée Chauvet-Pont d'Arc)
- Suivi du Bureau et du Conseil d'administration (membre depuis 2016)
- Co production et animation du séminaire de formation à la médiation Patrimoine mondial, qui s'est déroulé à la Saline d'Arc-et-Senans en mars 2016.
- Participation au groupe de travail organisé par l'ABFPM consacré à l'éolien dans ou à proximité des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO et plus globalement à la prise en compte de la Valeur Universelle Exceptionnelle de ces sites dans les études d'impact des projets.
- La Mission Bassin Minier est également régulièrement sollicitée pour des accompagnements ponctuels de sites en candidature et pour des interventions dans des séminaires et colloques nationaux sur le Patrimoine mondial : à ce titre, elle est intervenue au sein de deux ateliers lors des journées d'études organisées les 27 et 28 octobre par Bordeaux Métropole sur le thème « Des idées aux pratiques : Construire et aménager dans la périphérie d'une ville du patrimoine mondial ».

>> La Mission a poursuivi sa participation à des réseaux internationaux et à leur animation : à ce titre, les déplacements à l'étranger sont pris en charge par les partenaires invitants.

- ICOMOS international ;
- Le réseau TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage)

Village de Bento Rodrigues dévasté par la rupture du barrage minier dit de Mariana, Etat du Minas Gerais, Brésil (octobre 2016)

Mission Bassin Minier



>> Au titre de la démarche Patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier a réalisé **des missions d'expertise** en matière de protection et de valorisation du patrimoine industriel. Elle a **accueilli des délégations** et est intervenue lors de conférences ou d'échanges ou de demandes de conseil et de soutien en candidature et gestion de démarche Patrimoine mondial.

- **Le 5 avril, à la demande du Ministère de la Culture, accueil d'un séminaire francophone sur le thème des structures culturelles au service du développement territorial (Algérie, Liban, Maroc, Soudan, Tunisie)** : exposé et échanges sur l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais et ses impacts sur le territoire (en lien avec ceux du Louvre-Lens)

- **Du 28 mai au 5 juin 2016**, mission effectuée dans le cadre du cycle de conférences « Architecture en mouvement », organisé par l'Ambassade de France en Chine ; conférences données à Pékin, Shanghai et Shenyang, visites de sites, rencontres avec experts. Déplacement pris en charge par les partenaires invités.

>> **La MBM a continué à participer aux programmes de coopération décentralisée**, initiés par le Conseil régional avec la Silésie, la Ruhr dans le cadre du « Triangle de Weimar », le Brésil Minas Gerais / Géopark Quadrilatère ferreux et au réseau européen du Centre Historique Minier.

- **Depuis 2016, la MBM participe à l'axe 5 (« Richesses des territoires industriels et miniers ») du programme de recherche franco-brésilien « Richesses en partage »**, regroupant une quarantaine de chercheurs et d'experts (universités fédérales du Minas Gerais et d'Uberlândia, universités de Lille 1, Lille 3, Valenciennes-Hainaut-Cambrésis, la MBM, le Fresnoy etc). La MBM a piloté une délégation brésilienne dans le Bassin minier le 8 juin et effectué une semaine d'échanges et de visites de terrain dans le Minas Gerais fin octobre.

- **En 2016, le projet INTERREG« PNTH Terre en action » France-WALLONIE-VLAANDEREN**, a été retenu au terme d'une longue procédure de sélection. Initiative des deux Parcs (Scarpe Escaut en France et Plaine de l'Escaut en Belgique), le projet vise à mobiliser les habitants et les acteurs du territoire autour de leurs patrimoines naturels et paysagers. La MBM a participé au premier Comité d'accompagnement de lancement du Projet 13 octobre 2016.

- **En novembre 2016, la MBM a répondu favorablement à la demande du Regionalverband Ruhr (Allemagne)** pour participer à une étude de faisabilité sur une randonnée européenne cyclotouristique du patrimoine industriel.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°8

Assurer l'animation du dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en coordination étroite avec les services de l'Etat

La Mission Bassin Minier poursuit son appui à l'organisation, à l'animation et à la rédaction des relevés de décisions des trois instances composant le dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit :

- **La Conférence des Territoires du Bassin minier Patrimoine mondial**, co-présidée par le Préfet de Région et le Président de Région n'a pas pu se réunir en 2016.
- **Les 4 comités locaux du Patrimoine mondial** (Béthunois – Douaisis – Lensois – Valenciennois), animé par les sous-préfets et les référents UNESCO des agglomérations se sont réunis au moins une fois en 2016.
- **Le comité technique de suivi** mensuel regroupant la Mission Bassin Minier et les services de l'Etat concernés (DRAC/DREAL/DDTM/STAP) a poursuivi son travail en 2016.

Visite du Préfet de Région au 9-9bis de Oignies le 17 novembre pour évoquer les enjeux de la gestion de l'inscription du Bassin minier à l'UNESCO avec la Mission Bassin Minier et l'ensemble des services de l'Etat concernés, en présence de M. J.P. Corbisez, Président de la CAHC

Mission Bassin Minier.



Évaluer les impacts de l'inscription UNESCO sur le territoire

En 2016, la Mission Bassin Minier a reconduit pour la 3^e fois consécutive son enquête de satisfaction, concernant les actions mises en œuvre dans le cadre de « Bassin Minier fête le Patrimoine mondial » et plus globalement sur l'image du Bassin minier, et ses résultats analysés au regard de ceux obtenus l'année précédente. Cette enquête vise à mesurer l'impact sur le territoire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, et plus particulièrement le degré de connaissance et d'appropriation de cette inscription auprès de la population et son évolution dans le temps. **L'objectif est de reconduire chaque année cette enquête afin de pouvoir mesurer l'évolution de l'image du Bassin minier et la perception de l'inscription de ce territoire au Patrimoine mondial au fil du temps.**

Près de 200 personnes, originaires pour l'essentiel du territoire ou de la région ont été interrogées ; les trois quarts participaient pour la 1^{ère} fois aux animations proposées. Ce ratio est stable par rapport à l'enquête 2015. Cela signifie que la quinzaine festive renouvelle son public tout en réussissant un début de fidélisation de certaines personnes. Il sera intéressant de voir comment évolue le public dans les prochaines années.

Les appréciations sur les différentes festivités sont **très majoritairement positives**.

L'image du Bassin minier reste intimement liée à la présence du patrimoine industriel, aux **valeurs humaines qu'il véhicule** (convivialité – solidarité – etc.) mais également à la fierté du territoire inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

On constate surtout une **baisse des réponses portant sur l'image négative du Bassin minier**. En effet cette année seuls 2% des personnes, originaires majoritairement du Bassin minier, ont donné des réponses négatives sur le Bassin minier contre 14% en 2015. On peut légitimement penser que les efforts engagés depuis de nombreuses années sur le renversement de cette image porte (enfin) leurs fruits, même s'il reste encore (beaucoup) à faire notamment auprès de la population locale, celle-ci ayant un rôle majeur à jouer en tant qu'ambassadrice de son territoire.

La connaissance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial est bonne puisque **trois personnes sur quatre** (85% des personnes interrogées) la connaissent. Ce qui est en progression notable par rapport à l'année précédente (75%). Cette inscription est considérée comme une reconnaissance de l'histoire industrielle et humaine du territoire, une fierté et un moyen de préserver et mettre en valeur le territoire.

En 2016, pour la première fois, la MBM a publié une plaquette sur les chiffres-clés 2015-2016 et les impacts de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



Objectif
stratégique **2**

*De la transition écologique et
énergétique à la troisième
révolution industrielle :
la Mission Bassin Minier en appui
à des démarches opérationnelles
de projets majeurs*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes

Concernant les cités-pilotes

>> Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des 5 premières cités pilotes (cités Taffin à Vieux-Condé, Thiers ancienne à Bruay-sur-l'Escaut, Lemay et Sainte Marie à Pecquencourt, Bruno à Dourges et des Electriciens à Bruay-La-Buissière). La Mission Bassin Minier a poursuivi son assistance aux porteurs de projets (villes, EPCL, bailleurs) en termes d'ingénierie financière, de préconisations techniques et de suivi de la mise en œuvre, en associant les UDAP du Nord et du Pas-de-Calais.

>> Quant aux nouvelles programmations, après avoir assisté la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) dans le montage des pré-dossiers déposés au titre des appels à projets du **FEDER (ITI et Axe 4-mesure 6c)**, la Mission Bassin Minier a continué à suivre les projets concernant les cités Cité du mont de la veine à Anzin, cités Acacia et Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut, cités Hardy et Ballanger à Fresnes-sur-l'Escaut situées à proximité du Château des Douaniers) et le projet de la Boucle UN'ESCAUT.

>> Réalisation d'un bilan technique et financier des cités-pilotes et production d'un référentiel. La Mission Bassin minier a animé la rédaction du bilan des premières cités pilote en partenariat avec la DREAL la DRAC, le SGAR, le Conseil régional, les Départements du Nord et du Pas de Calais, Maisons et Cités. **Ce bilan a d'ores et déjà permis d'alimenter les réflexions de la Mission « Subileau » pour la définition d'un Projet d'Intérêt Majeur pour le Bassin minier.**

>> En 2016, la Mission Bassin Minier a apporté un important soutien technique à la Mission « Subileau » : participation à la définition d'une stratégie intégrée de requalification et de développement basée sur les éléments de l'héritage minier : quartiers miniers, grands sites miniers, patrimoine bâti, sites néo-naturels. La Mission Bassin Minier a été particulièrement sollicitée sur la thématique du parc minier dans une logique de diffusion des cités pilotes à d'autres sites à enjeux.

Sainte-Marie avant et après
Mission Bassin Minier



Production de notes d'enjeux, mobilisation de données, expertise et appui aux EPCI dans la définition de leur stratégie d'intervention sur le parc minier

Dans la continuité des analyses et notes rédigées sur l'évolution du peuplement du parc minier et sur la définition d'une stratégie globale intégrée dans le cadre des PO FEDER et du CPER, la Mission Bassin Minier a fourni en 2016 un travail très conséquent en vue d'alimenter la réflexion de ses partenaires institutionnels (Etat, Conseil régional, Conseils départementaux, EPCI et bailleurs) en matière de rénovation des logements miniers et de requalification urbaine, patrimoniale et environnementale des éléments issus de l'héritage minier.

>> Ces travaux ont pu être mobilisés dans le cadre du projet NPNRU des cités 12 et 14 à Lens

>> Ces travaux ont servi de socle au dossier présenté à l'Etat central en vue de l'obtention d'un Projet d'Intérêt Majeur (PIM) sur le parc minier, démarche toujours en cours actuellement.

Rénovation de la cité Bruno Ancienne de Dourges
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle (éco quartiers, quartiers bas carbone, ...)

Accompagnement du projet de reconversion du 4/5 Sud de Méricourt

Opération pilote initiée et soutenue depuis son origine par la MBM ; le projet urbain du 4/5 Sud renouvelle en permanence ses ambitions. En 2016, les axes de travail ont porté d'une part sur les conditions d'engagement d'une démarche d'habitat participatif et d'autre part sur la réponse à l'appel à projet « quartiers Bas Carbone ». Dans un contexte de marché immobilier difficile, le maintien d'une ambition élevée en matière environnementale relève d'une démarche à la fois volontariste et exploratoire quant aux méthodes de financement. La MBM accompagne la ville dans la réflexion, dans la mobilisation des partenaires et dans la recherche de solutions de financement..



Atelier d'Architecture
Ecologique

Appuyer techniquement l'association EURALENS sur les volets économique et urbain et sur l'évaluation des impacts du Louvre-Lens

La Mission Bassin Minier a poursuivi en 2016 son appui technique auprès de l'association Euralens dans les domaines suivants :

Appui technique au volet urbain

Poursuite de la participation de la Mission Bassin Minier à l'étude de la Chaîne des Parcs

La Mission Bassin Minier a participé à la sélection du maître d'œuvre pour l'étude sur le parc des Berges de la Souchez et au suivi de cette mission en participant activement aux réunions et réflexions concernant l'adéquation programme/projet.

Elle est notamment à l'origine de l'idée de développer un stade de trail sur le terri 94 de Noyelles/Lens, idée originale qui concourt à diversifier les usages et multiplier les motifs de destination pour le secteur. Cette proposition d'un équipement unique au nord de Paris s'inscrit à la fois dans le développement des usages au sein de la Chaîne des Parcs et dans l'enrichissement d'une offre touristique ciblée sur les sports de nature.

Mise en place des éco-cités du Louvre

Sur le secteur de l'Ilot Parmentier (cité 9 de Lens), la Mission Bassin Minier a accompagné les bailleurs Maisons et Cités Soginorpa et SIA Habitat dans la rédaction du cahier des charge pour une mission d'AMO destinée à définir le programme de restructuration de l'Ilot dans une ambition de transformation écologique et sociale (Projet démonstrateur de la TRI).

Dans le cadre de la démarche des cités-pilotes, il existe une attente très forte sur les cités minières qui entourent le Louvre-Lens. La présence du musée confère à ces cités périphériques une fonction plus forte de vitrine du savoir-faire en matière de renouvellement urbain fondé sur la réhabilitation/reconversion plutôt que sur la démolition-reconstruction.

Panorama sur la souchez et abords depuis le terri 94 de Noyelles sous Lens



En 2016, la Mission Bassin Minier a été associée par la CALL aux réflexions exploratoires pour la définition du protocole de préfiguration du projet de requalification de la cité du 12/14 de Lens retenue dans la liste nationale du NPNRU. Mme APOUR-CEAU-POLY, présidente de la MBM, a été officiellement invitée à faire partie de la délégation conduite par le Président de la CALL et maire de Lens, M. Sylvain ROBERT le 5 septembre dernier au Ministère du Logement, en vertu de l'inscription de la cité dans le Périmètre Patrimoine mondial.

Accompagnement de la stratégie économique d'EURALENS, aux côtés de l'État, de l'association EURALENS, du Conseil régional, du Conseil départemental du Pas-de-Calais, des réseaux consulaires et des intercommunalités.

Suites du Forum Euralens « économie et formation ».

Menée en 2015 à l'initiative de la Mission pour expérimenter la mise en œuvre effective des propositions du Livre Blanc, cette opération a été pilotée par le sous-préfet de Lens et a mobilisé une centaine d'acteurs de l'économie (entreprises, partenaires sociaux, ...), de la formation (lycées, centres de formation, ...), de la recherche et les acteurs publics (EPCI, Etat, Région,...) de la partie Artois-Douais du Bassin minier (périmètre Euralens).

Les orientations prioritaires identifiées autour de l'objectif central de rendre plus accessibles les emplois créés sur le territoire à ses habitants ont très largement nourri en 2016 **le projet de territoire de la CALL** d'une part et **les axes stratégiques et les premières actions du Pôle Métropolitain de l'Artois** installé en 2016 d'autre part. La MBM a été étroitement associée à l'écriture de l'un et de l'autre.

En outre, plusieurs des actions nées ou précisées lors du forum Euralens « économie et formation » se sont concrétisées en 2016 avec l'appui de la Mission Bassin Minier :

- création de l'Ecole numérique 62 à Lens (PopSchool),
- groupe de travail sur le logement étudiant,
- lancement au printemps 2016 d'un appel à projets « start-up » du Cluster « Vivalley » (sport et bien-être), création du Comité Grand Lens associant lycées professionnels et clubs d'entreprises, etc.

Dans la perspective de l'accueil du Pôle de conservation des œuvres du Louvre en 2018, la Mission Bassin Minier a poursuivi son accompagnement technique au développement de l'« **IMAP** » (**Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine**) créé en 2013 (avec un soutien décisif de la Mission Bassin Minier) et du Salon international des métiers d'art de Lens. L'édition 2016 se prépare à réunir 165 et 25.000 visiteurs au Stade Bollaert-Delelis en novembre. La Mission Bassin Minier est un membre actif du comité de pilotage de l'évènement.

La Mission Bassin Minier a également maintenu en 2016 sa participation au Conseil d'administration de **Louvre-Lens Vallée, Pôle Numérique Culturel**.

Enfin, la Mission Bassin Minier participe au déploiement du « Cluster Senior » (élaboration du futur Institut de recherche et de formation Silver Economy), **du Cluster Sport, Santé, Bien-être** (« Vivalley, Technopole du Sport ») ainsi qu'à la conception du **futur Centre de recherche Euralogistic** (montage juridique, financier, programme immobilier) qui viendra compléter le Campus inauguré en septembre 2012.

Appui technique à la labellisation « EURALENS ».

La Mission Bassin Minier poursuit sa participation aux différentes instances mises en place dans le cadre de la démarche de labellisation ; l'équipe d'instruction du label (instruction, accompagnement des projets candidats), le comité technique des partenaires (tri et mise en cohérence avec les politiques territoriales) et l'assemblée générale (décision politique d'attribution).

Elle est ainsi associée à la préparation de la 5^e vague de labellisation attendue pour l'AG Euralens de novembre 2016. Une vingtaine de projets y sont candidats, plus de 100 depuis la première vague.

Suivi et évaluation des impacts du Louvre-Lens

La Mission est co-animatrice de la Plateforme d'Intelligence Collective Euralens qu'elle a contribué à mettre en place. Cette plateforme poursuit trois objectifs opérationnels conduits par trois groupes de travail distincts, dont les deux premiers sont animés par la Mission Bassin Minier :

>> Rendre compte de la transformation du territoire par la réalisation d'un état annuel des impacts du Louvre-Lens sur le territoire (édition du Livret annuel « Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts »).

La Mission Bassin Minier assure comme chaque année l'animation du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document, la mobilisation des partenaires, la recherche des informations et la rédaction de livret annuel.

Dans le cadre d'une réorganisation du calendrier de la publication souhaitée par le Louvre, notamment afin de travailler par année civile, le document sera présenté lors de l'Assemblée générale d'Euralens début 2017 ;

>> Échanger sur des études thématiques en cours ou à mener et approfondir les coopérations dans le cadre de la dimension observatoire de la plateforme ; la Mission Bassin Minier est l'acteur pivot des études menées autour de l'arrivée du musée sur les différents aspects (économiques, touristiques, etc.) et se trouve de ce fait en situation de combiner les résultats et de coordonner les problématiques d'études. Elle a ainsi participé en 2016 :

- à l'élaboration du questionnaire et à l'accompagnement de l'étude sur le suivi d'un panel d'habitants du territoire d'Euralens ; démarche lancée par le Conseil régional afin de mesurer la connaissance du musée du Louvre-Lens, d'Euralens et de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et d'en évaluer les impacts sur les habitants ;
- au suivi du diagnostic socio-économique du territoire d'Euralens, porté par l'INSEE et le Conseil régional avec le soutien technique de la Mission Bassin Minier et d'Euralens, dont la 1^{ère} photographie (T0) a été réalisée en 2012 ; mise à jour d'une quarantaine d'indicateurs issus de différents organismes (INSEE, Observatoire Régional de Santé, Rectorat, CRT, etc.) pour alimenter la base de données agrégées mise en ligne. A noter que l'animation de ce deuxième groupe de travail est portée depuis octobre 2016 par l'Agence d'Urbanisme de L'Artois (AULA).

>> Développer un espace mêlant recherche scientifique et expérience opérationnelle sur les processus de transformation territoriale.

La Mission Bassin Minier est associée par l'Université d'Artois, responsable de ce 3^e objectif, à la mise en place d'un futur événement universitaire qui pourrait avoir lieu dans le cadre d'Euralens 2019.

Livret Euralens n°7 :

Louvre-Lens,
Chiffres clés et impacts 2015



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°4

Contribuer à la préservation et au développement de la richesse écologique et des projets de continuités écologiques dans le bassin en favorisant la cohérence des projets entre territoires

Accompagner le SRCÉ-Trame verte et bleue dans le Bassin minier et favoriser la cohérence des projets inter-agglomérations

En 2016, la MBM a participé aux démarches de réalisation des PLUi des agglomérations de Valenciennes et de la Porte du Hainaut qui intègrent un volet Trame Verte et Bleue.

La MBM a poursuivi la démarche d'inventaire des corridors écologiques identifiés et/ou aménagés sur le territoire, elle a créé les données cartographiques des corridors identifiés par les EPCI et le PNR SE (sauf ceux de la CAPH, la CAVM, et l'AULAB) et a identifié sur le territoire test, les ruptures de continuités liées à l'urbanisation. Ce travail se poursuivra en 2017.

Mettre en œuvre les boucles de la Trame verte et bleue

En 2016, la MBM, pour le compte de la CAHC, a lancé une réflexion sur la continuité de la boucle des 3 cavaliers sur la commune d'Ostricourt (la boucle n'est pas aménagée sur cette commune). Une réunion s'est tenue entre la commune, la CAHC, la CCPC, et la MBM, en vue de trouver un nouvel itinéraire et de trouver un moyen de baliser la boucle. Par ailleurs, la MBM accompagne la CAHC sur les réflexions d'aménagement de la boucle 25. Ces actions se poursuivront en 2017.

Enfin, elle a également contribué aux études préopérationnelles pour la mise en œuvre de la boucle UN'ESCAUT, afin de valoriser le Bien UNESCO accessible via cet itinéraire.

Par ailleurs, la MBM a contribué à la valorisation des boucles aménagées par la CAD et le CCCO :

- En réalisant les panneaux relais information service (RIS) du Rivage Gayant et du chemin des eaux pour la CAD. Ces panneaux reprennent la charte graphique de la trame verte et bleue du Bassin minier, dans la continuité des panneaux déjà posés sur les autres boucles du Bassin minier.
- En réalisant le fond cartographique utilisé par la CCCO pour la réalisation des supports de communication « Bassin minier à vélo » en Cœur d'Ostrevant

Contribuer à l'émergence de pôles structurants

A la demande du Département du Nord, et avec l'appui des autres propriétaires et acteurs du site de Chabaud-Latour, la MBM est animateur d'un comité de suivi du développement de ce site. Elle a ainsi animé plusieurs groupes de travail pour définir un nouveau schéma d'accueil.

En 2016, elle a proposé, avec les acteurs et usagers du site, un nouveau plan de circulation pour les modes doux, et débuté un travail sur la signalétique à afficher sur le site. Par ailleurs, elle contribue à la cohérence entre les projets en cours de réflexion sur le site et ceux sur la commune ou à une plus large échelle (réorganisation des parkings, aménagement des espaces publics de cité minières, boucle UN'ESCAUT ...). Ce travail se poursuivra en 2017.

Elle a également apporté son concours à la ville de Labuissière, en participant aux réflexions sur le développement du site de La Volville et en rédigeant un programme d'aménagement.



Panneau PAI CAD
Mission Bassin Minier

Objectif
stratégique **3**

*Assurer un rôle d'animateur
interterritorial et de médiation
au service des acteurs
du territoire et de ses partenaires
institutionnels de rang régional*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Jouer un rôle de relais et de facilitateur dans la mise en œuvre territorialisée des schémas stratégiques, et des démarches régionales et départementales

» La Mission Bassin Minier a participé aux réunions de la Fabrique n°4 sur la lutte contre les disparités mise en place par la Région dans le cadre du collège régional de prospective.

» Contribution à l'écriture du projet de territoire de la CALL :

La CALL a engagé en 2016 la réécriture de son projet de territoire, à travers cinq thématiques : emploi, mobilité, habitat, qualité de vie et centralité.

Ces cinq thématiques ont été soumises à des groupes de travail pilotés et animés par un trio composé d'un élu communautaire, un technicien de l'EPCI et d'un référent extérieur.

La MBM a assuré le rôle de référent extérieur pour le groupe « emploi ». Ce rôle a consisté à préparer et animer 4 séances de travail, à mobiliser un panel large d'acteurs socio-économiques et à faire le lien avec les dynamiques entreprises à une échelle plus large, celles du Livre Blanc du Bassin minier, d'Euralens et du Pôle Métropolitain de l'Artois.

» Contribution à la création du Pôle Métropolitain de l'Artois : la MBM a participé étroitement, aux côtés d'Euralens, à la création du Pôle Métropolitain de l'Artois : collaboration à l'écriture des statuts et des axes stratégiques du projet métropolitain, identification d'une liste structurée de 20 grands projets métropolitains soumis aux financements régionaux, installation des instances politiques et techniques du Pôle Métropolitain, élaboration des premiers actes, du premier budget, du premier plan d'actions..



Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

Alimenter techniquement les dynamiques interterritoriales par l'observation coordonnée entre structures d'observation et la mise à jour des données socio-économiques aux échelles supra-territoriales les plus pertinentes

A l'échelle du Bassin minier et en coordination avec les structures d'ingénierie émergentes.

En 2016, dans le cadre de l'observatoire des dynamiques socio-économiques en cours sur le Bassin minier Nord-Pas de Calais, la Mission Bassin Minier a mené les travaux suivants :

- **Évolution de l'emploi salarié privé** dans les zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras au sein de la région Hauts-de-France entre 2009 et 2014 ;
- **Analyse des migrations alternantes sur la base des résultats du recensement 2011 à l'échelle des SCOT et des EPCI de l'Aire métropolitaine de Lille**, intégrant en particulier les relations avec la Picardie dans l'optique de la mise en place au 1er janvier 2016 de la nouvelle Région.

En parallèle, la Mission Bassin Minier a continué d'accompagner les différents EPCI dans leurs démarches d'actualisation des documents stratégiques ou règlementaires :

- Elle a ainsi participé à l'élaboration des **Conventions Intercommunales du Logement et des Conventions de mixité sociale et d'équilibre territorial** d'Artois Comm, de la CALL, de la CAHC, de la CAD et de la CCCO ainsi qu'à l'élaboration du **Projet de Territoire de la CAD**.
- La Mission Bassin Minier est par ailleurs régulièrement sollicitée par les acteurs du territoire pour participer et alimenter les démarches locales ; Observatoire de l'Habitat du SCOT Grand Douaisis dont elle est membre, appel à projet « Mine d'idées » de la Fondation de France...

Publication du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) relative au télétravail, décembre 2015



Enfin, la Mission Bassin Minier fait office de **centre de ressources** du Bassin minier auprès de ses partenaires et leur fournit cartes, études et bases de données.

A l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille, en partenariat avec les agences d'urbanisme concernées et en continuité du Cadre de cohérence sur l'aménagement, l'urbanisme et les transports sur l'Aire métropolitaine de Lille,

La Mission Bassin Minier a poursuivi ses travaux d'observation engagés depuis plus de 10 ans sur l'**urbanisme commercial** à l'échelle de l'aire métropolitaine de Lille, qui se sont concrétisés par la **diffusion d'une publication au cours du dernier trimestre 2016 portant sur un état des lieux des « drives »** qui connaissent un développement exponentiel ces dernières années.

Dans le cadre de l'appui technique qu'elle apporte à l'association Aire métropolitaine de Lille, la Mission Bassin Minier n'a pu, en dépit de l'intérêt manifesté par l'ensemble des partenaires de la démarche, engager la poursuite de la démarche exploratoire sur la **précarité énergétique liée à la mobilité** en raison de la mise en sommeil fin 2016 de l'association qui en assurait le portage.

Poursuivant les réflexions issues de la démarche abordant la problématique de la précarité énergétique liée à la mobilité à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille, où une des réponses évoquées était **le télétravail**, la **Mission Bassin Minier a engagé une étude sur cette question**.

Celle-ci repose sur l'application d'un modèle de mesures quantitatives des impacts du télétravail sur les territoires développé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) ; structure avec laquelle la Mission Bassin Minier a signé une convention de partenariat au cours de l'année 2016.

L'objectif de cette démarche exploratoire est de sensibiliser les acteurs territoriaux aux bénéfices du télétravail en termes d'impacts économiques, environnementaux, de bien être... Un séminaire de restitution de l'étude sera organisé au début de l'année 2017.

AFP / Archives, Bertrand Langlois



Alimenter les travaux portés par les acteurs régionaux sur l'amélioration des performances des systèmes de transport de voyageurs et de marchandises à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille

En 2016, la Mission Bassin Minier a travaillé à la mise en œuvre des perspectives de travail de l'Aire Métropolitaine de Lille sur la thématique la « Transports/Mobilité » :

- La MBM a engagé une réflexion visant à la capitalisation des travaux menés à l'échelle métropolitaine et à l'actualisation des outils d'observation en matière d'offre de transport.
- Elle a contribué aux travaux d'approfondissement sur les **impacts territoriaux de la réalisation du canal Seine Nord Europe**, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de Lille métropole.
- La MBM fait par ailleurs partie du comité partenarial de l'étude engagée par la Région et la Métropole Européenne de Lille (MEL) concernant la mise en place d'une expérimentation sur la question des **heures de pointe**.
- La MBM a contribué à la valorisation du **fret ferroviaire** en participant aux travaux de l'Association « Activer des solutions nouvelles pour le fret ferroviaire en Nord de France » et, notamment, au projet de développement du site de Somain.

Vue de l'Autoroute A1
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3BIS

Accompagner l'émergence d'une mobilité plus durable

Le champ de la mobilité est également un axe fort d'animation de la réflexion des acteurs à laquelle la MBM participe pour un renforcement de l'attractivité des transports collectifs sur le territoire et à la mise en œuvre d'offres alternatives durables.

Accompagnement de la valorisation urbaine de l'offre structurante de transports collectifs

En 2016, la Mission Bassin Minier a accompagné les réflexions urbaines menées en lien avec les axes structurants de transports collectifs, notamment le projet de BHNS du SMT Artois Gohelle, et les pôles d'échanges. Elle a diffusé les travaux réalisés et a contribué aux études portées notamment par l'AULA.

Contribution au développement de la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien et les activités récréatives

>> La MBM a valorisé sa base de données cartographiques des aménagements cyclables à l'échelle du Bassin minier afin d'alimenter la mise en œuvre des politiques cyclables.

>> Elle a diffusé une nouvelle édition de la carte « A vélo dans le Bassin minier » en avril 2016.

>> Elle a participé aux réflexions sur le développement de services Vélos (outil d'information, services de location, promotion touristique...).

>> La Mission a poursuivi l'animation de la mise en œuvre de la **Véloroute du Bassin minier** concernant notamment la connexion au site de Wallers-Arenberg et l'articulation avec la Véloroute du Paris-Roubaix.



Aménagement de la Véloroute du Bassin minier
Mission Bassin Minier

Contribuer au développement de nouvelles formes de mobilité

>> La MBM a poursuivi l'accompagnement des réflexions de ses partenaires en matière de politique publique de mobilité notamment sur le développement du **covoiturage**, en collaboration avec les Départements, ou encore sur l'élaboration du Projet de territoire de la CALL.

>> La Mission a participé au développement de projets d'**innovation** en matière de mobilité durable, en partenariat avec la plate-forme I-Viatic.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°4

Poursuivre la mise en œuvre du Livre Blanc acte II et l'animation de la Conférence Permanente du Bassin minier

En 2016, le Livre Blanc a été utilisé comme ressource pour alimenter les projets de territoire en cours d'élaboration sur la CAD et la CALL (projet dont l'AULA est chargée).

Rapport d'activité 2016



Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse du 9-9bis
Rue du Tordoir - BP 16
F 62590 OIGNIES
Tél. +33 (0)3 21 08 72 72
www.missionbassinminier.org

